Décision 06-D-09 du 11 avril 2006

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la fabrication des portes

Posted on: 11 avril 2006 | Secteur(s) :

BTP

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	ministre de l'Economie
Dispositif(s)	Décision mixte Pratique établie Pratique non établie Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Clémence

Entreprise(s) concernée(s)	France Portes SA, Groupe Premdor (Masonite International Corporation), Magri, Ekem, Fonmarty, Blocfer, JH Industries, Righini, Huet, Malerba, Berkvens-Svedex, Polynorm venant aux droits de Polydex

Lire

le texte intégral de la décision
323.46 Ko

le communiqué de presse